

Comment on crée du parfum ?

(1) Louise et Alice (15 ans) visitent la parfumerie Guy Delforge, à Namur en Belgique. Le créateur de parfum Charles Kerangoff leur montre son atelier et il explique son travail. Charles Kerangoff a acheté la parfumerie il y a 5 ans. Depuis, il crée des parfums. « J'ai un très bon nez », explique-t-il. « Et je ne supporte vraiment pas les mauvaises odeurs. Avec ce nez très sensible, je suis devenu créateur de parfums. »



(2) « Produire un parfum, c'est comme suivre une recette de cuisine. Les ingrédients sont simples : des huiles essentielles qu'on mélange avec de l'alcool et de l'eau. Les huiles essentielles sont des liquides aromatiques d'une fleur ou d'un fruit. Quand je fabrique un parfum, je mélange mes huiles essentielles. Par exemple, un peu de rose, de lavande et de bois. Mais dans des proportions précises, je fais très attention ! Ensuite, j'ajoute de l'alcool et de l'eau distillée et je remplis de grandes bouteilles avec ce mélange. »

(3) Comment Charles crée-t-il un nouveau parfum ? « J'ai beaucoup d'huiles essentielles. Chaque matin, je fais des mélanges. Je mets une goutte d'un mélange sur un papier et je vais sentir. Au bout de 15 minutes, mon nez est fatigué et je dois arrêter. Je note bien ce que j'ai fait. Dans les 3 à 6 mois qui suivent, j'ajoute de l'alcool et je fais plusieurs mélanges. Finalement, je fais tester à mes collègues. S'ils trouvent que c'est bon, on fabrique pour le vendre. Créer un parfum, c'est un travail artistique. On essaie, on fait des erreurs et on continue. »

(4) Les bouteilles de parfum doivent reposer 3 à 13 mois dans les souterrains. Charles explique pourquoi : « Les deux ennemis du parfum, c'est la lumière et la chaleur. C'est pourquoi il faut faire reposer le parfum dans les souterrains. Après quelques mois, on peut remplir les flacons. C'est très important de remplir vite les flacons pour ne pas perdre de senteur. Ensuite, le flacon est fermé et on met l'étiquette. Enfin, on met le flacon dans une jolie boîte et il peut être vendu dans notre boutique ou sur Internet. »

*Le Journal des Enfants belge
mars 2023*